

COMITE DE DIRECTION DU 30/04/2015 à 20h COMPTE-RENDU

Date de convocation : 22 avril 2015

Membres présents : DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), FALCOZ Denis (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), ARLAUD Frédéric (T), FOUCRIER Eric (T), MOLBERT Line (T), WAX Nicolas (S)

Membres présents non votant :

Membres absents avec pouvoir : BONNET Maryse (T), MARTIN FARDON Marie-France (T)

Membres absents excusés : MARNAS Gilles (S), MOLLARET Alain (T)

Membres votants : 12

Secrétaire de séance : Pierrick VIAL

Présidence : Michel BRUN

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu du précédent Comité de Direction est approuvé à l'unanimité, sous réserve que le point n°12 « Rapport Commission RH » soit complété.

2. Synthèse Chiffre d'Affaires RM

- Une analyse des variations des recettes par type de vente montre une baisse globale sur la saison, notamment au niveau des TO. Un axe de développement est défini au niveau de l'OT et par le biais des salons sur la commercialisation auprès des TO de Belgique, Luxembourg et Italie.
- Concernant le principe de remise TO par palier évoqué lors du précédent Comité de Direction, il est décidé d'appliquer 15% sur la haute saison, et les paliers de la basse saison sont à réfléchir. La base de réflexion proposée est la suivante :
 - Moins de 10 forfaits : 10%
 - De 10 à 29 forfaits : 15%
 - De 30 à 499 forfaits : 30%
 - De 500 à 700 forfaits : 35%
 - Plus de 700 forfaits : 40%
- Le Comité de Direction souhaite d'autre part réfléchir sur l'organisation de la vente des forfaits TO, et notamment Goelia.

3. Rapport Commission Tour de France

Une réunion est prévue le 05/05/15 à 20h pour approfondir ce point.

4. Approbation mise en place Directeur

Il n'est pas possible de mettre en place un remplaçant de Directeur par le biais de l'Interim ou d'un appel à prestataire, comme proposé lors du dernier Comité de Direction.

Par ailleurs, l'audit Qualité prévu le 1^{er} juillet en vue de lever les non-conformités représente une grosse charge de travail sur les prochains mois, la charge de travail de l'OT va également augmenter en raison des projets mis en place.

Par conséquent, le Comité de Direction propose l'embauche d'Eric FOUCRIER comme nouveau Directeur aux conditions suivantes :

- Rémunération : 3 000 € net, soit une économie de 25% par rapport au salaire de Dallas BELING
- Véhicule de service
- Maintien du schéma de délégation en vigueur
- CDD de 3 ans avec une période d'essai de 3 mois.
- Stage de Tourisme à réaliser à hauteur d'une semaine par mois.

Après en avoir délibéré, la proposition est adoptée par le Comité de Direction avec 1 voix contre, 1 abstention et 10 voix pour.

5. Questions diverses

Proposition d'engazonner 2 hectares de terrains au Mollard, pour un coût de 150€. Le Comité de Direction valide l'achat des graines.

La réunion est clôturée à 22h36.

Prochain Comité de Direction proposé le 29/05/15 à 20h.

